

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 214 - janvier 2014

Département le moins peuplé de Rhône-Alpes, (317 000 habitants en 2011)
l'Ardèche est toutefois assez dynamique démographiquement.
Entre 2006 et 2011, sa population augmente de 2 200 personnes chaque année. Cette progression est plus marquée en dehors des pôles urbains.
La densité de la population augmente le long de la vallée du Rhône et dans le sud du département, au détriment des villes-centres et du plateau du Vivarais.

Lætitia Bouchpan
Axel Gilbert

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Ardèche : le sud rural attractif

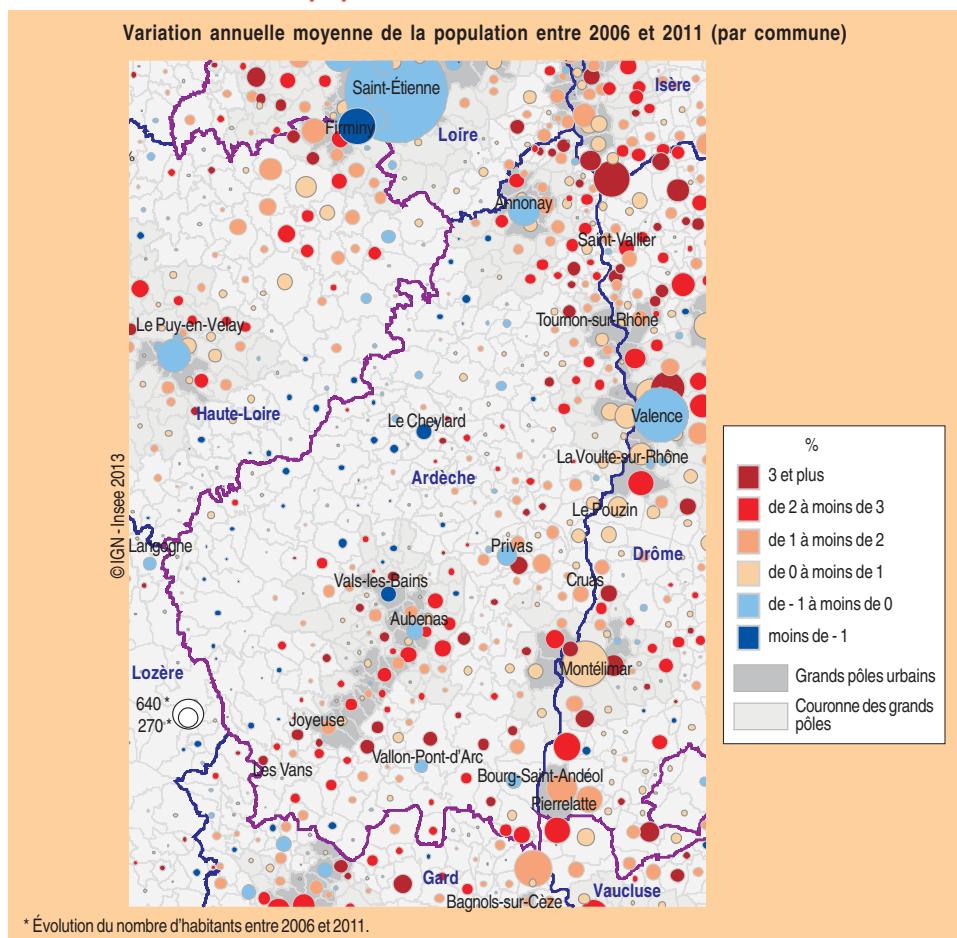
L'Ardèche compte 317 000 habitants en 2011, soit 5 % de la population rhônalpine. C'est le département à la fois le moins peuplé et le moins dense de la région, avec 57 habitants au km² contre 144 en Rhône-Alpes. Cependant, il se situe dans une région globalement dynamique dont l'augmentation de population est supérieure à la moyenne nationale.

Entre 2006 et 2011, le département a gagné 11 000 habitants. Cela représente une évolution

annuelle moyenne de + 0,7 %, contre + 0,6 % entre 1982 et 2006. Cette évolution est modeste comparée à la celle de la région Rhône-Alpes (+ 0,9 % entre 2006 et 2011) ; elle est toutefois supérieure à la moyenne de la métropole (+ 0,5 %). L'Ardèche est dans le tiers supérieur des départements où la croissance de la population est la plus rapide, à la 30^e place exactement.

La population de l'Ardèche croît presque

Croissance de la population au sud et dans le sillon rhodanien



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

5 % de la population rhônalpine

Une zone attractive mais une moyenne d'âge élevée

Fort développement de l'aire urbaine d'Aubenas

exclusivement sous l'effet des migrations. Entre 2006 et 2011, ces dernières ont contribué à augmenter la population de 10 000 personnes. Cette contribution, de + 0,6 % par an, place l'Ardèche au 23^e rang des départements français. L'Ardèche est donc un département attractif, mais la moyenne d'âge relativement élevée de la population limite l'impact du solde naturel : entre 2006 et 2011, le solde naturel moyen ne représente que 1 200 personnes par an.

La population ardéchoise se concentre dans le nord du département, dans la vallée de l'Ardèche au sud et surtout dans la vallée du Rhône, ce qui inclut une partie des grands pôles urbains de Valence, Montélimar et Tournon-sur-Rhône.

Les deux principales aires urbaines du département sont celles d'Aubenas, au sud, et celle d'Annonay, au nord. Elles sont intégralement incluses dans le département et hébergent respectivement 59 000 et 45 000 habitants, soit le tiers de la population ardéchoise à elles deux.

L'Ardèche est le seul département français dont la commune préfecture, Privas, compte moins de 10 000 habitants. Le pôle urbain de Privas est de taille moyenne et son aire urbaine compte 20 000 habitants. C'est moins que dans la seule

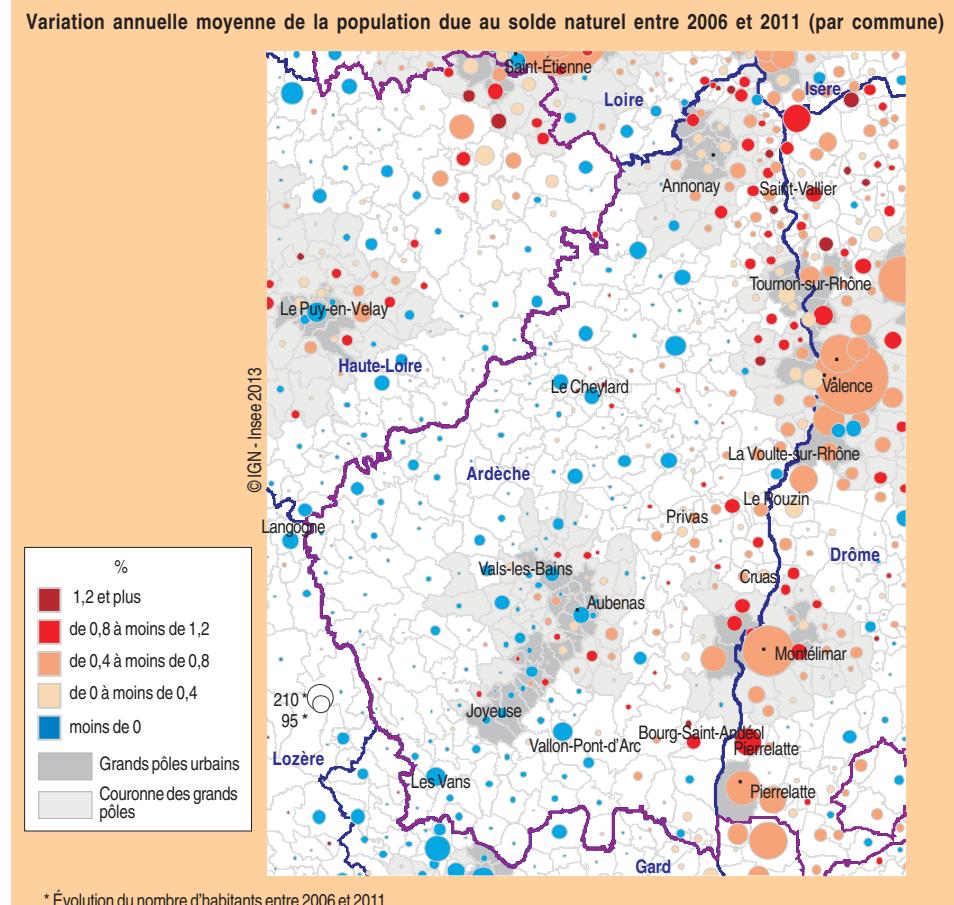
partie ardéchoise de l'aire urbaine de Valence (30 000 personnes).

L'Ardèche comprend aussi de petites aires urbaines comme celles de la Voulte-sur-Rhône et de Bourg-Saint-Andéol, le long de la vallée du Rhône, ainsi que celle du Cheylard, isolée dans les monts du Vivarais.

L'aire urbaine la plus peuplée, celle d'Aubenas, est aussi celle dont la population progresse le plus (+ 400 habitants par an). La population augmente uniquement par son attractivité, le solde naturel étant négatif. Dans les aires urbaines d'Annonay et Tournon-sur-Rhône, la population augmente relativement peu. Les soldes naturel et migratoire y restent cependant positifs. Il en est de même pour l'aire de Privas.

Les petites aires de Bourg-Saint-Andéol et du Cheylard sont les seules où la population diminue. L'aire urbaine du Cheylard perdait déjà des habitants avant 2006. En revanche, pour celle de Bourg-Saint-Andéol, la baisse de population est un phénomène nouveau qui s'explique par la chute du solde naturel. Les plus petites aires situées le long de la vallée du Rhône (Saint-Vallier, la Voulte-sur-Rhône, le Pouzin, Cruas) sont au contraire les plus dynamiques.

Déficit naturel sur une grande partie du département



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

Croissance de la population plus forte en dehors des villes

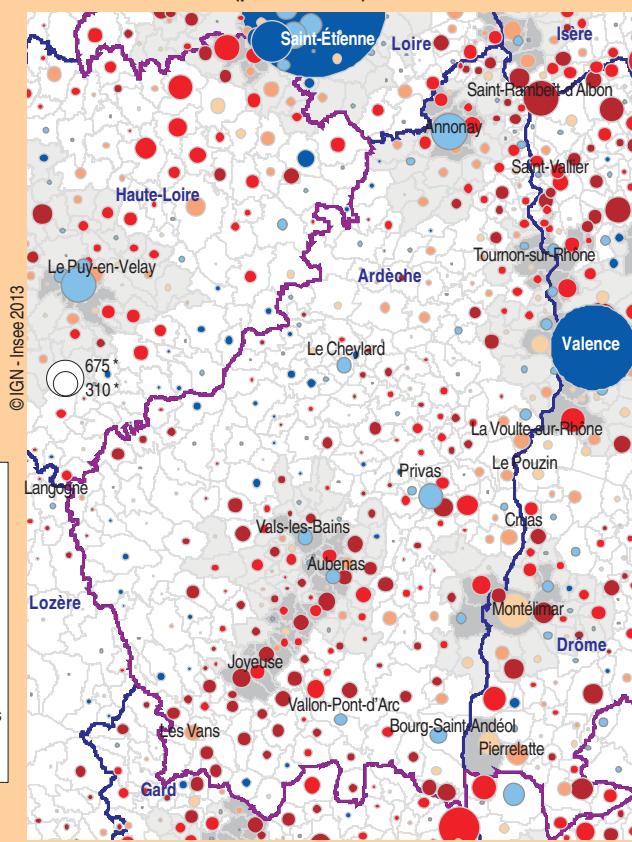
	Population des principaux sous-espaces du département de l'Ardèche			Taux de variation annuel moyen % 1982-2006	Taux de variation annuel moyen entre 2006 et 2011 %		
	1982	2006	2011		Total	Solde naturel	Solde migratoire
Ardèche	267 970	306 238	317 277	0,6	0,7	0,1	0,6
Rhône-Alpes	5 015 947	6 021 346	6 283 541	0,8	0,9	0,6	0,3
France métropolitaine	54 329 330	61 393 573	63 069 148	0,5	0,5	0,4	0,1
Grands pôles	100 123	109 869	112 025	0,4	0,4	0,1	0,3
Périurbain	59 155	80 793	86 097	1,3	1,3	0,3	1,0
Autres communes sous influence urbaine	60 636	66 118	68 343	0,4	0,7	0,2	0,5
Communes isolées	48 056	49 458	50 812	0,1	0,5	-0,6	1,1
Les 10 principales communes							
Annonay	19 484	17 088	16 445	-0,5	-0,8	0,0	-0,8
Aubenas	11 543	11 773	11 586	0,1	-0,3	-0,2	-0,2
Guilherand-Granges	9 556	10 716	11 101	0,5	0,7	0,2	0,5
Touron-sur-Rhône	9 099	10 582	10 689	0,6	0,2	0,2	0,0
Privas	10 345	8 624	8 352	-0,8	-0,6	0,1	-0,7
Le Teil	8 089	7 953	8 103	-0,1	0,4	0,5	-0,2
Saint-Peray	5 196	7 091	7 311	1,3	0,6	0,1	0,5
Bourg-Saint-Andéol	7 400	7 390	7 233	0,0	-0,4	-0,1	-0,4
La Voulte-sur-Rhône	5 297	4 976	5 084	-0,3	0,4	-0,2	0,6
Viviers	3 282	3 841	3 895	0,7	0,3	0,0	0,3

Source : Insee, Recensements de la population 1982, 2006 et 2011

Des villes-centres peu attractives

Des arrivées principalement dans le sud

Variation annuelle moyenne de la population due au solde migratoire apparent entre 2006 et 2011 (par commune)



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

Le dynamisme des petits pôles peut s'expliquer par leur localisation entre plusieurs grandes aires urbaines attractives. En 2011, 35 % de la population ardéchoise vit dans un grand pôle urbain et 27 % habite dans une zone périurbaine, dans la couronne d'un grand pôle ou dans une commune sous influence de plusieurs grands pôles. Le reste de la population se partage entre des aires urbaines de moyenne ou de petite taille (22 %) et des communes isolées hors influence des pôles (16 %).

Les communes des pôles, au cœur des grandes aires urbaines, sont celles où l'augmentation relative de la population est la plus faible : en moyenne + 0,3 % par an entre 2006 et 2011 contre + 0,7 % pour l'ensemble de l'Ardèche. En particulier, la population décroît dans chacune des principales communes-centres de l'Ardèche : Annonay, Aubenas, Privas, le Cheylard, Vals-les-Bains, Bourg-Saint-Andéol. Cela témoigne sans doute d'un manque d'attractivité des centres et d'un mouvement de périurbanisation accru.

La partie ardéchoise du pôle drômois de Montélimar fait exception, avec une augmentation de la population de + 0,9 % par an. Le pôle urbain d'Aubenas, quant à lui, se développe le long de l'axe routier Aubenas-Joyeuse. Cet axe, qui se prolonge jusqu'à Alès (Gard), est le territoire le plus attractif du département en dehors de la vallée du Rhône.

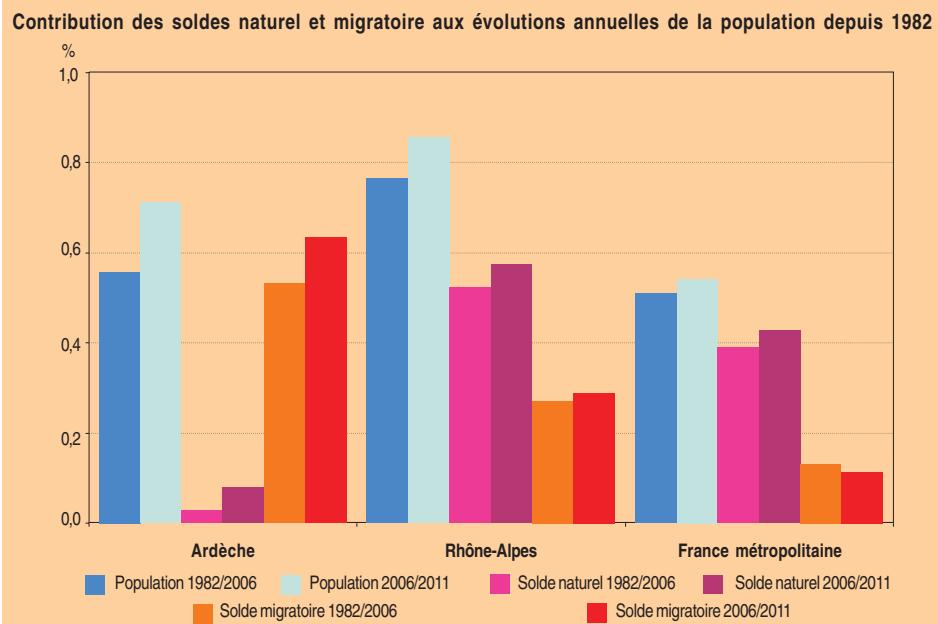
Les zones périurbaines, composées des couronnes et des communes multipolarisées des grands pôles, sont celles où l'augmentation relative

Un axe attractif au sud

de population est la plus importante. La population s'installe en effet de plus en plus loin des centres urbains. Entre 2006 et 2011, l'augmentation annuelle moyenne de population est de + 1,2 % dans les couronnes des grands pôles et de + 1,5 % dans l'espace multipolarisé.

L'évolution des communes isolées est contrastée. Au sud d'Aubenas, l'axe qui relie Les Vans, Vallon-Pont-d'Arc et Bourg-Saint-Andéol se densifie. En revanche, les communes isolées du plateau du Vivarais, dans l'ouest, continuent pour la plupart de perdre des habitants. ■

Les migrations, moteur démographique



Source : Insee, Recensements de la population 1982, 2006 et 2011

Méthodologie

Le zonage en aires urbaines

Unité urbaine : ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Aire urbaine ou "grande aire urbaine" : ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (**couronne périurbaine**) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. De la même façon sont définies, avec des seuils plus faibles d'emplois, les moyennes aires (pôle de 5 000 à 10 000 emplois) et les petites aires (pôle de 1 500 à 5 000 emplois).

Commune multipolarisée : commune située hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Le recensement de la population

Les résultats présentés ici s'appuient sur les recensements de la population, plus précisément sur la comparaison des recensements 2006 et 2011.

Depuis 2004, la méthode du recensement est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Le millésime 2006 est ainsi obtenu à partir des enquêtes annuelles de 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008. De la même manière, le millésime 2011 est obtenu à partir des enquêtes des années 2009 à 2013. La comparaison des recensements 2006 et 2011 est rendue rigoureuse dans la mesure où les deux cycles (2004-2008 et 2009-2013) sont strictement distincts.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, janvier 2014
© INSEE 2014 - ISSN 1763-7775

Pour en savoir plus

- "30 ans de démographie des territoires", *Insee Première* n° 1483, janvier 2014.
- "Natalité et attractivité dynamisent la démographie de Rhône-Alpes", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 212, janvier 2014.
- "Rhône-Alpes à l'horizon 2040 : 7,5 millions d'habitants", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 135, décembre 2010.
- Pour chaque autre département de la région, une publication similaire est disponible sur le site insee.fr.